

## Appel de candidates bénévoles pour être membres du Conseil des Montréalaises

### Mandat

La Ville de Montréal a créé le Conseil des Montréalaises en mai 2004. Composé de **15 femmes bénévoles**, il a pour mandat principal de formuler des avis et des recommandations auprès du conseil municipal sur plusieurs aspects de la vie des Montréalaises, sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine. Le Conseil souhaite refléter la composition de la population féminine montréalaise.

### Candidature

Les membres du CM sont choisies sur la base de la diversité d'expériences personnelles et professionnelles, de la diversité socioéconomique et géographique. Elles sont nommées par le conseil municipal, sur recommandation d'un comité de sélection. Les mandats des membres sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelables une seule fois.

Toute femme intéressée à devenir membre du Conseil des Montréalaises doit soumettre son curriculum vitae rédigé en français accompagné d'une lettre d'une page dactylographiée (en français ou en anglais) expliquant les raisons pour lesquelles elle souhaite le devenir.

### Critères de sélection

Pour devenir membre du Conseil des Montréalaises, la candidate doit :

1. manifester de l'intérêt et posséder de l'expérience en matière de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes;
2. avoir une connaissance des enjeux municipaux;
3. avoir participé activement à un ou des secteurs suivants de la vie montréalaise : économique, culturel, scientifique, syndical, social, communautaire ou éducationnel;
4. faire preuve de disponibilité afin de participer aux assemblées du conseil (8 à 10 par année) et aux réunions de ses comités spéciaux chargés d'étudier des questions particulières;
5. résider dans l'un des 19 arrondissements de la Ville de Montréal.

**Veuillez soumettre votre candidature en indiquant sur le recto de l'enveloppe la mention « Candidature – Conseil des Montréalaises », au plus tard le 15 février 2012 à 16 h 30.**

**Pour plus d'informations, visitez notre site Web au : [ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises](http://ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises).**

*Par la poste :* **Ville de Montréal, a/s de madame Michèle Lamy**  
Direction générale, Direction du greffe  
275, rue Notre-Dame Est, R-134, Montréal (QC) H2Y 1C6

*Par télécopieur :* 514 872-4279

*Par courriel :* [rh-directiongreffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:rh-directiongreffe@ville.montreal.qc.ca)

*Renseignements :* Annie Chalifoux, téléphone: 514 872-6827